



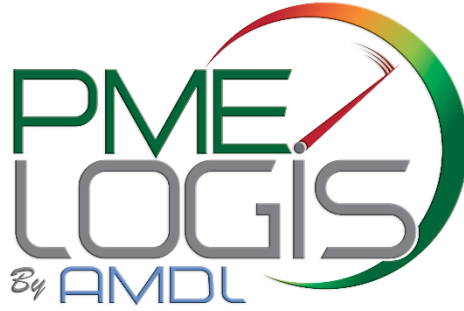
الإتحاد العام لمقاولات المغرب
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⵓⵙⵔⵉⵏⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ
Confédération Générale des Entreprises du Maroc



AMDL
الوكالة المغربية لتنمية الأنشطة اللوجيستية
Agence Marocaine de Développement de la Logistique



Fédération du Transport et de la Logistique
جامعة النفل والوجيستيا



**Procédure de référencement des Cabinets pour
l'accompagnement des entreprises dans le cadre du
programme de mise à niveau logistique des PME « PME Logis »**

Table des matières

1. Préambule.....	3
2. Glossaire.....	4
3. Conditions d'éligibilité au référencement.....	5
4. Procédure de Référencement des Cabinets.....	5
5. Annexes.....	9

1. Préambule

L'Agence Marocaine de Développement de la Logistique « AMDL » s'est attelée à élaborer et mettre en place, en partenariat avec la Confédération Générale des Entreprises du Maroc « CGEM » et le Groupement Interprofessionnel d'Aide au Conseil Transport et Logistique (GIAC TRANSLOG), un programme de mise à niveau logistique des PME « PME Logis » visant à répondre aux enjeux et besoins du secteur.

« PME Logis » a pour objectifs de :

- Rehausser le niveau des pratiques logistiques au sein des PME marocaines en vue de leur alignement avec les meilleurs standards et normes ;
- Faire émerger une offre de services logistiques performante adaptée aux besoins des PME ;
- Favoriser le développement de la qualité opérationnelle des opérateurs logistiques ;
- Renforcer les compétences logistiques des ressources humaines.

A travers ce programme, qui cible à la fois les opérateurs logistiques et les chargeurs, les entreprises peuvent bénéficier d'un **accompagnement technique et financier** sur différents volets tels que les diagnostics logistiques, les systèmes d'information logistiques (WMS/TMS), les certifications / labellisations et les formations.

Le déploiement du programme « PME Logis » s'appuiera sur l'expertise de cabinets à même de fournir des prestations de qualité dans les volets susmentionnés. Dans ce cadre, un système de référencement des cabinets est mis en place afin d'établir une liste de cabinets qualifiés à accompagner les PME bénéficiaires dans le cadre de ce programme.

Les différents produits et offres de service du programme « PME Logis » pour lesquels les Cabinets peuvent soumettre leur demande de référencement sont présentés en annexe 1.

La consistance du programme et les plafonds de financement par produit sont détaillés sur le site web de l'AMDL (www.amdl.gov.ma).

Les modalités de mise en œuvre des différents produits du programme, par type de produit, sont présentées dans le manuel de procédures consultable par les cabinets après leur inscription sur la plateforme web du programme.

Le présent document a pour objet de décrire la procédure et les modalités de traitement des demandes de référencement des cabinets pour l'accompagnement des PME bénéficiaires dans le cadre du programme « PME Logis ».

Ce document présente ainsi :

- Les modalités de référencement pour chaque type de produits ;
- Les conditions de déréférencement.

2. Glossaire

Dans ce qui suit, on entend par :

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) : Invitation lancée auprès des Cabinets pour soumettre leur candidature pour être pré-référencés.

Bénéficiaire : Toute personne physique ou morale, éligible au programme de mise à niveau logistique des PME et souhaitant bénéficier de l'accompagnement prévu par ce programme.

Cabinet :

- Organisme de conseil et/ou de formation dans les cas suivants :
 - Produits d'études et de diagnostics ;
 - Produits de certification et de labellisation ;
 - Produits de formation et de certification de compétences.
- Intégrateurs des systèmes d'information logistiques dans les cas des produits des systèmes d'information.

Comité opérationnel : Comité constitué du Ministère de l'Economie et des Finances, de l'AMDL, de la Fédération du Transport et de la Logistique (FTL – CGEM) et du GIAC TRANSLOG, instauré afin d'assurer un bon suivi et une bonne gestion du programme de mise à niveau logistique des PME. Ce comité est présidé par l'AMDL et son secrétariat est assuré par le GIAC TRANSLOG. Il a pour mission d'administrer au quotidien l'ensemble des aspects du programme et de suivre de près son déploiement.

Contrat de financement : Contrat signé entre l'Entreprise, le Cabinet le GIAC TRANSLOG et l'AMDL qui a pour objectif de définir le mode d'intervention du Cabinet au sein de l'Entreprise bénéficiaire ainsi que les engagements de chacun dans le cadre de la mise en œuvre d'un produit du programme.

Domaines de compétences : Ce terme désigne les types de compétences techniques des experts, il spécifie l'expertise et les références par domaine d'intervention et/ou par secteur.

Experts : Ce terme désigne les individus mobilisés par les Cabinets dans le cadre des actions d'accompagnement du programme « PME Logis ».

Plateforme Web "PME Logis" : un portail informatique en ligne mis à la disposition des cabinets et PME bénéficiaires du programme « PME Logis ». Il a pour objectif de faciliter l'accès audit programme et assurer la traçabilité de ses opérations. Il permet également l'automatisation des différents processus de :

- Dépôt et suivi du traitement des dossiers de référencement ;
- Dépôt et suivi du traitement des dossiers d'accès au programme ;
- Dépôt et suivi de l'évaluation des livrables des missions du programme ;
- Dépôt et suivi du traitement des dossiers de paiement.

3. Conditions d'éligibilité au référencement

Sont éligibles au référencement les Cabinets satisfaisant aux conditions suivantes :

- Inscrits au Registre de Commerce ;
- En situation régulière vis-à-vis de l'Administration des Impôts ;
- En situation régulière vis-à-vis de la CNSS et du Registre de Commerce ;
- Ayant des expériences probantes dans les domaines d'intervention relatifs au produit du programme objet de la demande de référencement ;
- Disposant des moyens techniques et humains adéquats ;
- Proposant des Experts justifiant d'expériences confirmées dans le domaine d'intervention correspondant au produit du programme objet de la demande de référencement dont les profils types sont mentionnés dans l'annexe 2 du présent document.

4. Procédure de Référencement des Cabinets

4.1. Candidature au référencement

Le cabinet désirant accompagner les PME bénéficiaires dans la mise en place des produits du programme « PME Logos » est invité à répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé à cet effet.

La procédure de référencement des Cabinets se déroulera selon les étapes suivantes :

Etape 1 : Soumission de la candidature au référencement

Le cabinet saisit et dépose sa candidature au référencement en ligne sur le lien www.pmelogis.ma en respectant le délai précisé dans l'AMI.

La candidature au référencement se fait en trois étapes :

- **L'inscription au programme « PME LOGIS » :**

Pour pouvoir soumettre une candidature au référencement, le cabinet doit d'abord créer un compte sur la plateforme web en renseignant un formulaire contenant les champs suivants :

- Raison sociale ;
- Activité ;
- Adresse du siège social ;
- Statut juridique ;
- Numéro de registre de commerce ;
- Ville ;
- ICE ;
- Numéro d'identifiant fiscal ;
- Numéro de CNSS ;
- Informations sur le contact : nom et prénom, fonction, numéro de téléphone, e-mail ;
- Identifiants du compte.

Le cabinet reçoit un mail de notification de son inscription à l'adresse mail renseignée dans le formulaire.

Le secrétariat du Comité Opérationnel procède alors à la vérification des informations soumises, suite à quoi, le cabinet reçoit un mail de validation de son profil. Dès lors, il peut accéder à son compte pour déposer sa candidature au référencement.

- **La demande de référencement :**

Pour soumettre une candidature au référencement, le Cabinet doit accéder à l'espace « mes référencement » et créer une demande de référencement en deux étapes :

1. Renseigner la fiche Cabinet qui contient, en plus des informations fournies lors de l'inscription :

- Champs à renseigner :
 - o capital social ;
 - o chiffre d'affaire du dernier exercice clos ;
 - o dirigeants ;
 - o actionnaires /associés ;
 - o effectif : permanent, temporaires et indépendants ;
 - o date de création ;
 - o téléphone fixe ;
 - o site web (s'il existe).
- Pièces à joindre :
 - o identité visuelle (logo) ;
 - o statuts du cabinet ;
 - o attestation de régularité fiscale ou sa copie certifiée conforme à l'originale ;
 - o attestation d'éligibilité aux Contrats Spéciaux de Formation (CSF) à la date de dépôt de la demande (le cabinet n'a pas à joindre ce document, le Secrétariat du Comité Opérationnel pourrait le télécharger sur le portail CSF au niveau du site interne du GIAC Translog) ;
 - o identifiant commun de l'entreprise (ICE) ;
 - o modèle J de l'extrait du registre de commerce du Cabinet datant de moins d'un mois ;
 - o attestation du chiffre d'affaires du dernier exercice clos ;
 - o pièce justifiant l'habilitation des pouvoirs du signataire du contrat de financement (copie certifiée conforme à l'original) ;
 - o déclaration sur l'honneur faite par le cabinet attestant l'exactitude des informations et documents déposés.

2. Renseigner la demande de référencement relative au produit choisi comme suit :

- Choix du produit pour lequel le Cabinet souhaite être référencé ;
- Renseignement des informations techniques sur le Cabinet, à savoir :
 - o domaines de compétences ;
 - o moyens techniques, notamment la solution proposée (WMS et/ou le TMS) pour les produits des systèmes d'information, les équipements nécessaires pour dispenser les différentes formations... ;
- Pièces à joindre :
 - o attestations de références du cabinet dans les domaines relatifs au produit, signés et cachetés par le maître d'ouvrage, portant les identifiants de ce dernier (logo, adresse, patente...) ;
 - o CV des Experts proposés pour référencement selon le modèle fourni (à télécharger et à remplir) ;
 - o diplômes des Experts proposés pour référencement ;
 - o attestations de références des Experts dans les domaines relatifs au produit, signés et cachetés par le maître d'ouvrage délivrées pour les projets réalisés durant les dix dernières années uniquement ;
 - o agrément de l'intégrateur fourni par l'éditeur de la solution proposée pour les produits des systèmes d'information ;
 - o copie conforme du certificat de qualification dans le domaine de formation pour les organismes de conseil et/ou de formation privés, délivré par le Ministère de

l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, dans le cas des produits de formation ;

Cas particuliers :

- **Pièces à joindre pour le produit certification et Labellisation Phase 2 - Audit :**
 - L'agrément de certification délivré par l'organisme habilité à cet effet ;
 - Le certificat d'auditeur pour les experts proposés.

- **Pièces à joindre pour le produit certification des Compétences :**
 - L'agrément de certification délivré par l'organisme habilité à cet effet ;
 - Le certificat de formation des formateurs ou cinq attestations de références pour chaque formateur en relation avec le produit.

NB : Le cabinet a la possibilité d'attribuer des attestations de référence qui lui sont délivrées par le maître d'ouvrage, au son nom, à des experts via une déclaration faite par ledit cabinet.

Etape 2 : Evaluation des dossiers de candidature au référencement des cabinets

- Le Comité Opérationnel évalue les candidatures au référencement des cabinets sur la base du règlement d'évaluation des candidatures au référencement disponible sur la plateforme web ;
- Le Comité Opérationnel consigne la nouvelle liste des cabinets référencés dans un procès-verbal dressé et signé par ses membres.

Etape 3 : Notification des résultats de l'évaluation aux cabinets

- Le Secrétariat du Comité Opérationnel renseigne les décisions dudit Comité, consignées dans le procès-verbal, sur la plateforme ;
- Le secrétariat du Comité Opérationnel demande le complément du dossier incomplet sous un délai de quinze (15) jours à partir de la date de la notification envoyée par mail ;
- Un mail est envoyé automatiquement aux cabinets éligibles au référencement, leur annonçant l'acceptation de leur demande de référencement. Chaque cabinet peut alors consulter la liste des experts référencés parmi les experts qu'il a proposé en accédant à son compte ;
- Le cabinet retenu envoie son dossier sous format papier en deux exemplaires (documents originaux) au GIAC TRANSLOG, à l'adresse suivante : Angle rue Bapaume et provins, Im AZRAKIA, 3ème étage, Casablanca, pour contrôle de conformité. Le GIAC TRANSLOG remet ensuite un exemplaire du dossier à l'AMDL ;
- Le Secrétariat du Comité Opérationnel envoie un mail aux cabinets dont la demande de référencement a été rejetée, les informant du motif du rejet de leur demande ;

Etape 4 : Publication de la liste des cabinets référencés

- L'AMDL et le GIAC TRANSLOG publient sur leurs sites web et via d'autres canaux de communication de leur choix la liste, mise à jour, des cabinets référencés pour chaque produit.

NB : Sont référencés le couple cabinet/expert proposé dans le dossier de candidature. Afin d'être référencé, le cabinet doit proposer au moins un expert éligible au référencement.

Le remplacement ou le rajout par le cabinet d'un nouvel expert non proposé initialement dans le cadre de sa candidature doit être validé par le Comité Opérationnel. Ledit expert doit avoir les qualifications requises au référencement.

IMPORTANT : Pour être référencé, le Cabinet doit compléter l'ensemble du dossier et fournir toutes les pièces demandées.

4.2. Durée de validité du référencement

Le Cabinet reste référencé tout au long du programme PME Logis sous réserve de mise à jour annuelle de ses données administratives Sur la plateforme web « PME Logis ».

4.3. Conditions de déréférencement

Le Comité Opérationnel se réserve le droit de déréférencer tout Cabinet ou Expert n'ayant pas respecté ses engagements dans la réalisation des prestations afférentes aux produits du programme. Le Cabinet ou l'Expert sera donc déréférencé notamment dans les cas suivants :

Conditions de déréférencement des experts :

- Non-respect des prescriptions et de la qualité exigées dans la réalisation des prestations demandées ;
- Non-respect des délais et des procédures ;
- Non-respect des règles de confidentialité sur les informations collectées dans le cadre de la prestation.

Conditions de déréférencement des cabinets :

- Non-respect des règles de confidentialité sur les informations collectées dans le cadre de la prestation ;
- Recours à des sous-traitants non référencés ;
- Perte de l'ensemble des experts référencés, suite notamment à leur déréférencement, non comblée à l'issue d'un délai d'un mois.
- Non-mise à jour de ses données administratives sur la plateforme web « PME Logis »

NB : Le référencement du cabinet est une étape préalable pour pouvoir accompagner les PME dans le cadre du programme. Cependant, avant de soumettre sa demande de financement, la PME choisit et approche le cabinet référencé qui l'accompagnera dans la mise en place du produit souhaité.

Pour les produits études, diagnostic et système d'information, le cabinet élabore une offre de service, selon le modèle fourni, que la PME joindra à sa demande de financement.

5. Annexes

Annexe 1 : Consistance détaillée et termes de référence types des produits du programme de mise à niveau logistique des PME

Annexe 2 : Profils types des Experts

**Annexe 1 : Consistance détaillée des produits du programme de mise à
niveau logistique des PME**

Produit	Action d'accompagnement	Consistance	Plafond en dhs	Part financée par le programme
 Performance Opérationnelle	<p>Diagnostiquer ma performance opérationnelle, élaborer mon plan de progrès et de mise à niveau de mon organisation et de mes processus opérationnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Diagnostic de la performance opérationnelle ○ Formalisation d'un plan de mise à niveau ○ Mise à niveau et restructuration de l'organisation ○ Définition et conception des processus opérationnels ○ Déploiement et mise en place des processus 	200 000/ PME	90%
 Performance commerciale	<p>Diagnostiquer ma performance commerciale et définir mon plan d'actions commercial</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Etude de marché pour se positionner par rapport à la concurrence et définir les perspectives de développement ○ Redéfinition du plan marketing ○ Organisation de la fonction commerciale 	120 000/ PME	90%
 Outsourcing	<p>Diagnostiquer ma performance logistique, élaborer mon plan de progrès et de mise à niveau de mon organisation et de mes processus opérationnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Diagnostic de la performance logistique ○ Formalisation d'un plan de mise à niveau ○ Mise à niveau et restructuration de la fonction logistique ○ Définition et conception des processus logistiques ○ Déploiement et mise en place des processus logistiques 	200 000/ PME	90%
 Performance Supply Chain	<p>Etudier la faisabilité, préparer et accompagner le déploiement de mon projet d'externalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Etude de faisabilité du projet d'externalisation (technico-financière) ○ Assistance technique dans la mise en place du projet d'externalisation : ○ élaboration du cahier des charges ○ lancement de l'appel d'offre ○ étude des dossiers des soumissionnaires et choix du prestataire ○ rédaction du contrat ○ mise en place du schéma et des processus logistiques 	200 000/ PME	90%



Digitalisation de la Supply Chain

Diagnostiquer mon besoin, choisir, acquérir et déployer mon système d'information logistique (WMS, TMS)

- Etude pour le choix de la solution SI appropriée
- Rédaction du cahier des charges de la solution SI à déployer
- Acquisition de la solution
- Déploiement de la solution
- Interfaçage SI avec le client

500 000/
PME

74%



Certification et Labellisation

Certifier / labelliser mon entreprise : sûreté de la Supply-Chain, OEA, ISO, etc. (uniquement pour les opérateurs logistiques)

- Diagnostic de l'existant et définition d'un plan d'actions pour la mise en conformité du système par rapport au référentiel de la certification / labellisation
- Accompagnement à la mise en œuvre du plan d'actions
- Audit initial de certification/labellisation
- Audits de suivi

120 00* /
PME

90%



Certification des compétences

Certifier les compétences en Supply-Chain de mes employés

- Certification des personnes par rapport aux référentiels logistiques et Supply-Chain : APICS, ELA, etc.

25 000/
Personne

90%



Best practices

Sensibiliser mes cadres aux bonnes pratiques logistiques

- Organisation d'ateliers de sensibilisation aux bonnes pratiques logistiques

3 000/
Personne

100%



Formation

Former mon personnel logistique en ADR, ATP, Conduite, Sécurité, et mise à niveau réglementaire et technique

- Formation des opérateurs de base (conducteurs, manutentionnaires)
- Formation de l'encadrement intermédiaire

Entre
1 500 et
6 000/
personne

100%

* 100 000 dhs pour l'accompagnement à la certification ou labellisation
20 000 dhs pour l'audit de certification ou labellisation

La consistance des produits est détaillée dans les termes de référence types téléchargeable après validation de l'inscription au programme sur la plateforme web pmelogis.ma.

Annexe 2 : Profils types des Expert

Produit	Profils types des experts				
	Domaines de compétences	Formation	Expériences professionnelles	Compétences générales	
Produits d'études et de diagnostics	Outsourcing	Supply Chain Management	Diplôme d'enseignement supérieur d'un niveau d'au moins Bac+4 ans	Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le conseil en logistique et Supply Chain	<ul style="list-style-type: none"> -Management de la Supply Chain -Audit logistique -Gestion des projets d'externalisation logistique -Etude d'opportunité et de faisabilité des projets -Evaluation financière et économique des projets
	Performance Supply Chain	Supply Chain Management	Diplôme d'enseignement supérieur d'un niveau d'au moins Bac+4 ans	Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le conseil en logistique et Supply Chain	<ul style="list-style-type: none"> -Management de la Supply Chain -Gestion de projets -Evaluation financière et économique des projets
	Performance opérationnelle	Organisation et amélioration des processus	Diplôme d'enseignement supérieur d'un niveau d'au moins Bac+4 ans	Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le conseil en organisation de travail et amélioration des processus	<ul style="list-style-type: none"> -Management organisationnel -Gestion de projets -Evaluation financière et économique des projets
	Performance commerciale	Etudes de marchés, conseil et audit en performance commerciale	Diplôme d'enseignement supérieur d'un niveau d'au moins Bac+4 ans	Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans les études de marchés et le conseil en performance commerciale	<ul style="list-style-type: none"> -Expérience dans l'animation, la formation et la conduite du changement -Connaissance du secteur de la prestation du transport et de la logistique
	Certification et Labellisation	Accompagnement à la certification/ labellisation	Diplôme d'enseignement supérieur d'un niveau d'au moins Bac+4 ans	Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la conduite des projets d'accompagnement à la certification et/ou labellisation	<ul style="list-style-type: none"> -Connaissance du secteur du transport et de la logistique -Audit et conseil en logistique
Audits de certification/ labellisation		Certificat d'auditeur	-	-Audit des processus des entreprises	
Produits SI	Digitalisation de la Supply Chain	Conseil, études et gestion de projet	Diplôme d'enseignement supérieur d'un niveau d'au moins Bac+4 ans	Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le conseil et la gestion de projets informatiques/ logistiques	<ul style="list-style-type: none"> -Connaissance du secteur du transport et de la logistique -Connaissance des processus opérationnels de la logistique et du transport
		Intégration des systèmes d'information	Diplôme d'enseignement supérieur d'un niveau d'au moins Bac+4 ans	Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le développement ou l'intégration des systèmes d'informations	-Intégration des systèmes d'information logistiques WMS et/ou TMS
Produits	Certifications des compétences	Préparation à la certification	Certificat de formation des formateurs	-	-Formation de préparation à des certifications en logistique et Supply Chain

Best practices	Gestion des approvisionnements et des stocks Gestion de distribution Supply Chain Management Système d'information.	Diplôme d'enseignement supérieur d'un niveau d'au moins Bac+4 ans	Chef de projet : Au moins 5 ans dans le domaine de la conduite de projet et de la formation en Supply Chain Management ; Animateurs : Au moins 3 années dans l'animation des ateliers de formation en relation avec les thématiques relatives aux TDR.	- Conduite de projet logistique / Supply Chain - Animation d'ateliers de formation sur différents thèmes du Supply Chain Management
	Supply Chain Management	Diplôme d'enseignement supérieur d'un niveau d'au moins Bac+2 ans	Expérience d'au moins 3 années dans l'animation des formations pour les formateurs en logistique	- Conduite de projet logistique / Supply Chain - Animation d'ateliers de formation sur différents thèmes du Supply Chain Management - Pédagogie des adultes
Formation	Domaine du transport de marchandises dangereuses	Diplôme d'enseignement supérieur d'un niveau d'au moins Bac+2 ans	Expérience d'au moins 3 années dans l'animation des formations ADR	- Animation d'ateliers de formation ADR - Connaissance de la réglementation du transport de marchandises dangereuses
	Domaine du transport de denrées périssables	Diplôme d'enseignement supérieur d'un niveau d'au moins Bac+2 ans	Expérience d'au moins 3 années dans l'animation des formations ATP	- Animation d'ateliers de formation ADR - Connaissance de la réglementation du transport de denrées périssables
	Eco-conduite	Diplôme d'enseignement supérieur d'un niveau d'au moins Bac+2 ans	Expérience d'au moins 3 années dans l'animation des formations en éco-conduite	Connaissance du secteur du transport
	Conduite des engins de manutention	Diplôme d'enseignement supérieur d'un niveau d'au moins Bac+2 ans	Expérience d'au moins 3 années dans l'animation des formations pour les caristes	Dispose d'un CACES "Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité"
	Sécurité et sûreté dans le secteur logistique	Diplôme d'enseignement supérieur d'un niveau d'au moins Bac+2 ans	Expérience d'au moins 3 années dans l'animation des formations sur des thématiques liées à la sécurité opérations de transport, de conditionnement, de chargement ou de déchargement de marchandises dangereuses	Un certificat de formation de conseiller à la sécurité est souhaitable